



## Conditions du crédit Xafax NetPay®

### 1. Définitions

Crédit NetPay : Le montant payé à l'avance pour l'application de paiement permettant au consommateur d'utiliser les services proposés via la connexion Xafax NetPay.

Connexion : La connexion fournie par Xafax Nederland B.V. accès au service offert au consommateur.

Service : Les applications de paiement ; imprimantes, multifonctions, caisses enregistreuses et distributeurs automatiques que Xafax Nederland B.V. met à la disposition des consommateurs.

Consommateur : Personne physique qui utilise ou demande un service à des fins autres que commerciales ou professionnelles.

Ordre : Ordre à payer auprès d'imprimantes, de multifonctions, de caisses enregistreuses ou de distributeurs automatiques.

### 2. Conclusion du contrat pour une connexion Xafax NetPay

Le contrat pour une connexion Xafax NetPay est conclu lors de la première utilisation de la connexion.

### 3. Durée, utilisation et résiliation du contrat

- 🕒 La durée du contrat est en principe d'une durée indéterminée et commence après le dépôt d'un crédit Xafax NetPay sur le compte utilisateur du consommateur.
- 🕒 Le consommateur peut passer une commande en utilisant le crédit Xafax NetPay, à condition que le crédit soit suffisant.
- 🕒 Le crédit Xafax NetPay n'est pas suffisant si les coûts d'une commande dépassent le crédit NetPay restant. Xafax Nederland B.V. dans ce cas, il n'est pas obligé d'exécuter la mission. Xafax Nederland B.V. n'est pas non plus tenu d'exécuter la commande au prorata du crédit NetPay disponible.
- 🕒 Le crédit Xafax Netpay est valable 24 mois, à compter de la dernière utilisation de Netpay.
- 🕒 Le consommateur a le droit de résilier le contrat et donc de clôturer le compte en cas de cessation d'études ou d'emploi et a droit à un remboursement du crédit Xafax NetPay restant, à condition que celui-ci soit supérieur à 2,50 EUR (car des frais administratifs sont facturés). être facturé pour ce remboursement). Une demande de remboursement est soumise via le formulaire de remboursement.
- 🕒 Si un remboursement est demandé, le crédit restant sera remboursé, déduction faite des frais administratifs de 2,50 EUR.
- 🕒 Xafax Nederland B.V. se réserve le droit de perdre le solde restant si les crédits n'ont pas été remboursés ou retirés après 2 ans après la désinscription/cessation d'emploi.
- 🕒 Les conditions et modalités de validité du crédit Xafax NetPay peuvent être déterminées par Xafax Nederland B.V. sont en train d'être modifiés. Un tel changement sera annoncé au moins quatre semaines avant son entrée en vigueur.
- 🕒 À la résiliation de la connexion Xafax NetPay, tous les contrats relatifs aux services achetés prennent fin.

#### 4. Paiement

- ④ Le crédit Xafax NetPay ne peut être utilisé que par Xafax Nederland B.V. prestations indiquées.
- ④ Xafax Nederland B.V. offre au consommateur d'une connexion Xafax NetPay une ou plusieurs options pour recharger le crédit NetPay. Xafax Nederland B.V. peut déterminer les montants avec lesquels le crédit NetPay peut être rechargé et peut modifier le montant des montants.
- ④ Xafax Nederland B.V. fait très attention lors du rechargement et du déclassement du crédit Xafax NetPay. Si néanmoins une évaluation à la hausse ou à la baisse a été effectuée à tort ou omise, Xafax Nederland B.V. en droit de corriger cela.
- ④ Le paiement pour l'utilisation de l'application de paiement s'effectue exclusivement par débit du crédit NetPay.
- ④ Xafax Nederland B.V. offre aux consommateurs la possibilité de demander un crédit Xafax NetPay.
- ④ Les réclamations concernant les montants facturés doivent être soumises à Xafax Nederland B.V. par e-mail dans les quatorze jours suivant la date d'achat.

#### 5. Responsabilité

Le titulaire du pass/carte Xafax Nederland B.V. traite les informations fournies par Xafax Nederland B.V. avec soin. carte/pass délivré. Un crédit (réseau) est lié au pass/carte. En cas de perte ou de vol, Xafax Nederland B.V. n'est pas responsable des dommages subis (du fait d'une utilisation illégale) tant que le pass n'est pas bloqué. Le consommateur doit veiller à bloquer la carte via ce site Internet ou un terminal de paiement Xafax.